

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°12 du 19 juillet 2022



STADES VEGETATIFS

Les premières baies vérées sont notées de plus en plus fréquemment dans les parcelles du réseau mais on ne peut pas encore parler d'enclenchement net et franc de la véraison dans les différents vignobles. Seules quelques situations les plus précoces atteignent actuellement le stade début véraison.

En termes de précocité, le millésime 2022 se situe dans la veine de 2020 et surtout de 2018.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	Fermeture de la grappe	Premières baies vérées à Début véraison
Côte d'Or		
Yonne		
Nièvre		
Franche-Comté		



MILDIOU

Situation

169 observations ont été réalisées hier sur le réseau BSV (hors TNT).

Aussi bien sur feuilles que sur grappes, il n'y a plus aucun cycle de mildiou en cours.

Feuilles : aucune évolution n'a été notée au cours de la semaine écoulée. Les vignobles de l'Yonne et le sud du Jura restent particulièrement sains. Dans la Nièvre, nord du Jura, Côte d'Or et Saône et Loire, la situation peut être considérée comme globalement saine, même si ponctuellement certaines parcelles présentent une attaque généralisée sur le jeune feuillage.

Grappes : dans la plupart des situations, l'attaque de rot-brun n'a pas évolué au cours des 7 derniers jours. En Saône et Loire et en Côte d'Or on note toutefois l'apparition de symptômes sur quelques parcelles jusque-là non concernées.

- Dans l'Yonne et le Jura, les symptômes sont ponctuels ou quasi nuls,
- Dans la Nièvre, la Saône et Loire et en Côte d'Or, la majorité des parcelles ne présente pas de symptôme ou du rot-brun qui se limite à quelques baies sporadiques. Ponctuellement, l'attaque est plus importante (maxi 80% des grappes atteintes) et va induire une perte de récolte significative.

Analyse de Risque

Depuis près de 3 semaines, la météo est totalement défavorable au mildiou.

Même dans l'éventualité d'un passage pluvieux le 19-20 juillet, la tendance est au maintien d'un temps globalement sec pour la dernière décade de juillet et donc toujours défavorable à la maladie.

Dans ces conditions, le risque peut être qualifié de **faible** dans tous les vignobles.

L'objectif de cette fin de campagne sera de préserver autant que possible le feuillage, pour optimiser la maturité et la mise en réserve. Le raisonnement concernant la fin de protection prendra en compte l'état sanitaire de la parcelle et de son environnement ainsi que les prévisions météo.

Pluies du 12 juillet au 18 juillet : aucune pluie enregistrée sur les différents vignobles au cours de la semaine écoulée.

Prévisions du 20 au 25 juillet :

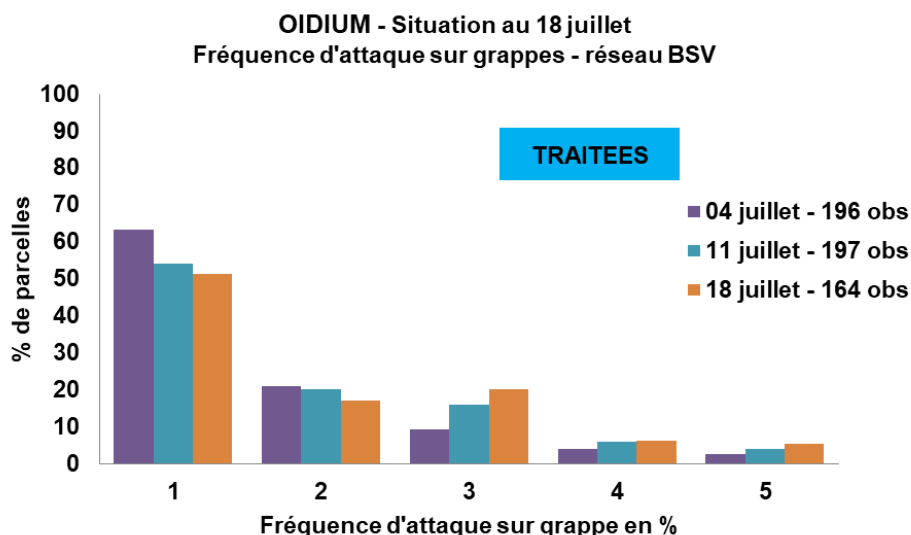
Après le pic de chaleur de ce début de semaine, les températures devraient revenir vers des valeurs un peu plus en adéquation avec les normales saisonnières (températures maximales attendues de 30-33°C)



OÏDIUM

Situation

Grappes : 164 comptages ont été réalisés (hors TNT).



Dans tous les vignobles, la stabilité a été de mise au cours des 7 derniers jours dans la plupart des situations.

Dans la Nièvre et dans l'Yonne, la maladie reste toujours peu présente.

En Côte d'Or et Saône et Loire, l'oïdium est présent à des degrés divers. Malgré tout à ce stade végétatif, la situation sanitaire peut être considérée comme satisfaisante dans la majorité des parcelles. Seule une fraction minoritaire de vignes déjà bien concernées par l'oïdium ces dernières semaines, voient la maladie continuer sa progression, notamment sur le secteur nord du Mâconnais où la situation tend à se dégrader fortement.

Pour le Jura, la situation est plus intermédiaire avec de nombreuses parcelles saines. Dans celles atteintes (habituellement sensibles), une grosse partie ne voit pas d'évolution cette semaine, quelques autres progressent.

Analyse de Risque

Jusqu'à véraison, la sensibilité des baies diminue progressivement et les nouvelles contaminations sont de moins en moins probables. Toutefois la maladie peut continuer à évoluer dans les vignes déjà très touchées, ainsi que dans les parcelles les plus tardives ou avec de fortes hétérogénéités de stades.

Gestion de l'oïdium en fin de campagne :

Tous les ans et quelle que soit la pression, un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- **si absence d'oïdium** : fin de risque de contaminations significatives sur grappes.
- **si présence même faible d'oïdium (quelques baies)** : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à l'enclenchement de la véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes réparties sur l'ensemble de la parcelle. Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner **toutes** les parcelles de l'exploitation pour que la règle de décision puisse être appliquée.

BLACK-ROT

Situation : Dans la très grande majorité des secteurs, la maladie reste absente ou très rare. Seul le vignoble du Sud Saône et Loire (Beaujolais) est impacté par cette maladie, avec ponctuellement des dégâts marqués qui vont occasionner une perte de récolte significative.

Analyse de Risque : les grappes demeurent sensibles jusqu'à début véraison. En l'absence de pluie, aucune nouvelle contamination n'a lieu.

VERS DE GRAPPE

2^{ème} génération : les perforations sur baies demeurent toujours rares dans la majorité des situations, à l'exception de quelques secteurs du Mâconnais Nord qui étaient concernés par un niveau de pontes important.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Vignes mères : les 3 traitements ont dû être réalisés.

Pépinières viticoles : la protection doit être assurée entre le 15 mai et le 15 octobre. L'intervalle entre applications correspond à la rémanence du produit qui, en absence d'indication, est estimée à 14 jours.

Zones en lutte obligatoire : tous les traitements sont terminés.

Ce BSV clôture la campagne 2022

Un dernier BSV Bilan de campagne sera édité en fin d'année

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2022 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

